

RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



BIENVENUE



9 décembre 2022

RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Nicolas GRIMAUD,
Président Charte ANC Vendée



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE

Programme

8h30 Accueil

9h Mot du président, actualités & outils de la charte



9H45 Actualités techniques et réglementaires

10H45 : Ateliers « Acteurs du territoire »

Temps d'échange entre professionnels d'un même territoire (SPANC, entreprises de travaux, BE et vidangeur) sur la communication, les attentes et les axes d'amélioration

12H Restitution et Conclusion

Déjeuner convivial



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Actualités Et outils de la Charte



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



La vie du COPIL

5 réunions en 2022



Nouveaux membres :

- Véronique BRUNEAU, entreprises de travaux
- Bertrand CHIRON, DDTM



Membres sortants :

Solen HERCENT, Alain BERRIAU

=> Volontaires ?



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Composition du comité de pilotage :

- **Représentant des Maires** : Pierre CAREIL (Ste Gemme la Plaine) et Thierry RICHARDEAU (Saint Christophe du Ligneron)
- **Représentante de l'Agence de l'Eau** : Murielle RAISON
- **Représentant de la préfecture (DDTM)** : Bertrand CHIRON (Solen HERCENT)
- **Représentant de l'ARS** : Carl GROSBOIS



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



- **Service eau département :** Yoann DUCEPT



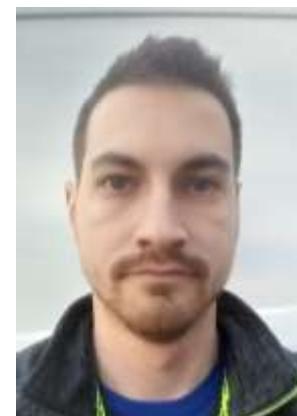
- **Représentants SPANC (de gauche à droite)**

SPANC Océan Marais de Monts - André Marie MINOZA

SPANC Vendée Grand Littoral - Ludivine BROGLIE

SPANC Terres de Montaigu- Mathias GUICHETEAU

SPANC Fontenay Vendée - Paul COURTIN



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



- Représentants Bureaux d'études :



Sébastien MORILLE



Jean-François RICHARD



Alain BERRIAU



- Représentant vidangeurs



Christophe LEFEBVRE



Damien PASQUIER



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



- Représentants entreprises de travaux :



Nicolas
GRIMAUD
Président Charte



Geoffrey
GUYONNET



Pierre
GRELIER



Véronique
BRUNEAU



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Chiffres clés de la charte 2022

SPANC : tous ceux de Vendée (20)



BE : 15

En 2022 : 1 nouveau CEMEAU et 4 renouvellements

Entreprises de travaux : 115

En 2022 : 10 nouveaux 55 renouvellements et 2 radiations
(65 dossiers étudiés en tout)



Vidangeurs : 9

En 2022 1 nouveau ADVC et 8 renouvellements



Soit un total de 81 dossiers instruits en 2022
+ 77 dossiers complémentaires annuels



Patricia EPAUD
Appellations professionnelles



Cécile HENRIAT
Secrétaire Générale Adjointe



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



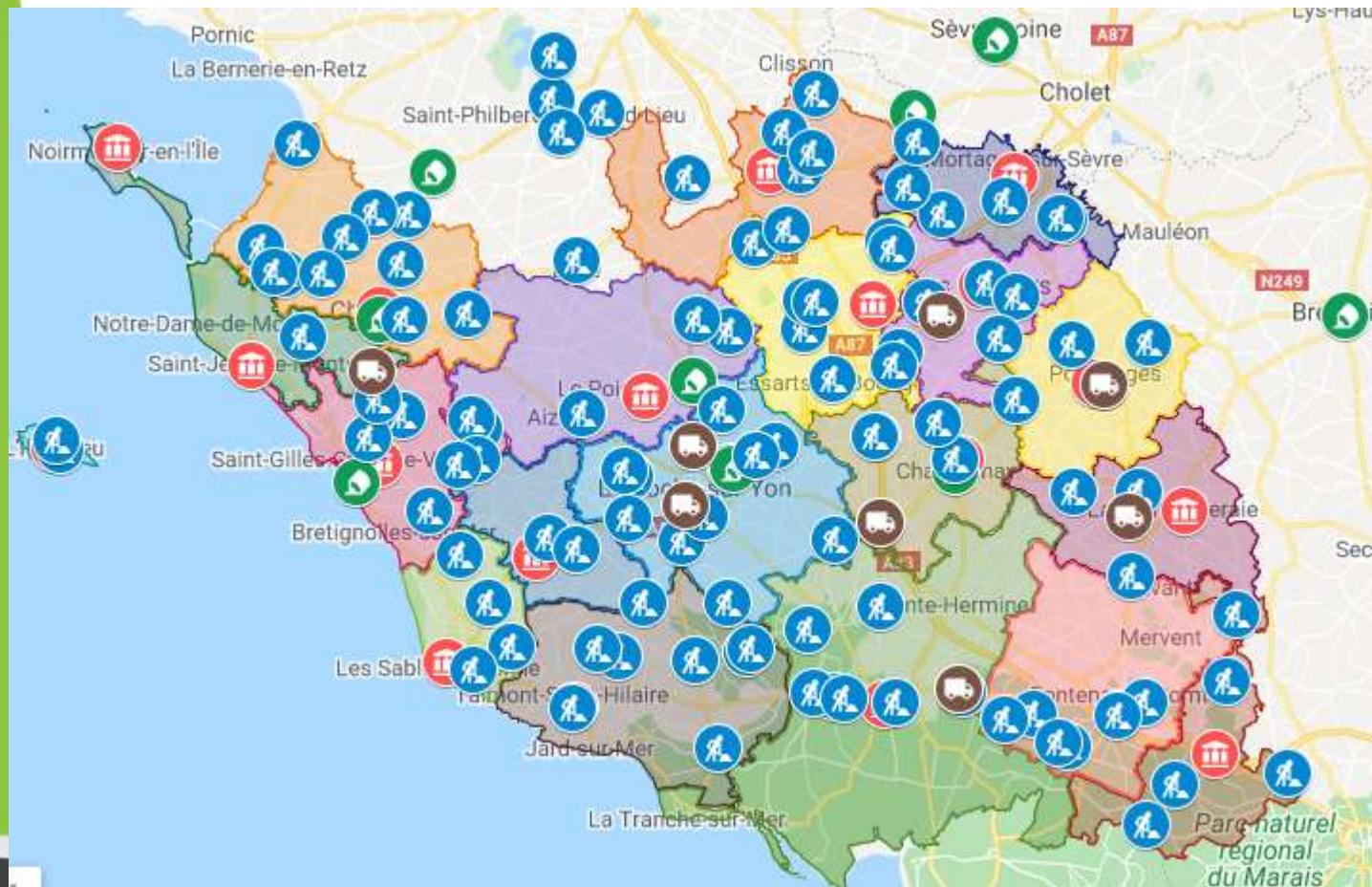
BRUNELIERE	BRUNELIERE Ludovic	BRUNELIERE Maxime	BEAUFOU
CHARRIER S.	CHARRIER Stéphane		ANTIGNY
EMPREINTE ENVIRONNEMENT	MARCHAND Michaël	BRETIN Florent	SAINT HILAIRE DE CLISSON
LITTORAL TERRASSEMENT 85	VANNIER Anthony		CHASNAIS
MARTEAU TERRASSEMENT	MARTEAU Thomas		CHASNAIS
PGTP	GREZES Yannick		BOURNEZEAU
THOMAS TP	FAIVRE Thomas		SAINT MAURICE DES NOUES
TP DANIAU DIDIER	DANIAU Didier		SAINTE FLAIVE DES LOUPS
TBTP	TALLE Benjamin		PAULX
ACPA TOUVRON	TOUVRON Christopher	CHAIGNE Ophélia	POIROUX



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Carte interactive



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Validation nouveau cahier des charges études de filière pour les BE



- Rappels point clés
- En ligne sur www.capecb-vendee.fr



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



- **POURQUOI ?**

- Mise à jour textes règlementaire et normes (P16-006)
- Renforcement de la qualification des sols : Sol difficile?
- Renforcement de l'infiltration des eaux en sortie de filière
- Renforcement de la précision des études (cotes sorties eaux usées, profondeur cuves)
- Renforcement de l'impartialité
- Ouverture vers la dématérialisation



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Nouvelles modalités / assurance

- Décision :
 - Assurance TC et TNC pour les BE
 - TP : assurance adaptée aux filières posées



Nouvelles attestations types pour 2023



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Avis techniques en cours = assurabilité garantie !

- Un **contrat d'assurance** couvre automatiquement tout ce qui entre dans le champ de la clause de **technique courante**,
- Les **dispositifs agréés** hors techniques traditionnelles et qui ne font pas l'objet d'un avis technique inscrit sur la **liste verte** de la C2P* ne peuvent être considérés comme technique courante,
- Importance de vérification auprès des assureurs.

*C2P : *Commission Prévention Produits de l'Agence Qualité Construction (AQC)*



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



- Liste des procédés inscrits sur la liste verte de la C2P :*

Fabriquant	Modèle	Capacité (EH)	
Aquatiris	Jardi-assainissement FV-FH	3 à 20	
DBO Expert	Enviro-septic-ES	5 à 20	
Eloy Water	Oxyfix C90-MB	Jusqu'à 20 EH	
Eloy Water	Oxyfix LG 90-MB	Jusqu'à 20 EH	
Eloy Water	X-perco France C-90	Jusqu'à 20 EH	
Premier Tech Aqua	Ecoflo Polyéthylène	5 à 48 EH	



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE

Où trouver l'information ?



C2P : <http://liste-verte-c2p.qualiteconstruction.com/>

GROUPE SPÉCIALISÉ : 17- RÉSEAUX

FAMILLE : Procédé de traitement des eaux usées

GRAIE : liste des produits agréés (avec caractéristiques principales)

http://www.graie.org/graie/graiedoc/reseaux/ANC/Tableau_filierees_agreees.xlsx

(dernières colonnes à droite)



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Outils de la charte (Rappels et infos pour les nouveaux)



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Vidéo de présentation de l'ANC



CNATP Vendée - Charte ANC Vendée

+ Procédure administrative ANC (également en anglais)



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



1 Pourquoi faire confiance aux acteurs engagés dans la charte ?

- Bureau d'études
- SPANC
- Entreprises de travaux
- Vidangeurs

Quels sont leurs principaux engagements à travers la signature de la charte pour un ANC de qualité en Vendée ?

- le respect de la réglementation et des procédures administratives.
- des compétences techniques reconnues et mises à jour régulièrement.
- une assurance adaptée (RC et décennale) pour la conception et la réalisation de vos travaux d'ANC.
- une participation à la vie de la charte pour perfectionner et coordonner l'ensemble.

2 Pourquoi une Charte sur l'Assainissement Non Collectif en Vendée ?

En Vendée, environ **70 000** installations d'Assainissement Non Collectif sont en fonctionnement.

À l'initiative de la CNAPP (Chambre Nationale de l'Assainissement public et du Paysage), les acteurs de cette filière en Vendée ont décidé de s'engager dans une charte de qualité, dont les principaux objectifs sont :

- faciliter les démarches pour les usagers,
- promouvoir et développer la qualité des prestations,
- harmoniser et coordonner le travail des collectivités locales et des professionnels.

3 Les points Clés d'une installation d'ANC de qualité

- Une étude de filière, réalisée par un bureau d'études, permet de définir l'installation adaptée à votre terrain et à votre habitation.
- La qualité des travaux réalisés par un professionnel compétent et le choix des matériaux permettent son bon fonctionnement et sa durabilité.
- Un entretien régulier à la charge du particulier est obligatoire et assurera la pérennité de l'installation. Faites appel à un vidangeur agréé et conservez vos bons de vidange.
- Un dialogue fréquent avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour toutes vos demandes d'informations.

Enrouleurs et maquette ANC en prêt pour vos manifestations



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



- Guide utilisation

- Conception :**
 - L'étude de filière
- SPANC :**
 - se référer au règlement de votre Service Public Assainissement Non Collectif
 - Vérification de conception
 - Vérification de l'exécution
 - Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien
 - Contrôles périodiques à fréquence régulière ou en cas de vente

- Réalisation des travaux :**
 - Fiche technique de la fosse
 - Fiche technique de la pompe de relevage
 - Attestation de fourniture des matériels et matériaux employés
 - Fiche technique du dispositif de traitement agréé
 - Plan de raccordement
 - Notice d'entretien et de maintenance de l'installation
 - Procès-Verbal de Réception de travaux
- Entretien / Maintenance :**
 - Factures et bordereaux de suivi des matières de vidange
 - Contrat d'entretien (le cas échéant)
- Autre :**

Assainissement non collectif Guide d'utilisation



Maison des
Communes
de la Vendée

RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



PV de réception de travaux (obligatoire)

Disponible sur
demande auprès du
secrétariat de la charte

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION DES TRAVAUX

Assainissement non collectif en Vendée

Etat(s) en présence : _____

Une part de l'entreprise désignée ci contre : _____

Représentée par M. _____

ET

Une autre part de M. _____ maître de l'ouvrage (le client ou son représentant)

Coscernant les travaux soumis par l'entreprise ci-dessus, au titre du marché :

- relatif à : _____

- en date du : _____

Le maître d'ouvrage déclare qu'il :

la réception est prononcée sans réserve, avec effet à la date du _____

la réception est prononcée avec effet à la date du _____ assortie des réserves dans l'état des réserves figurant au verso¹ _____

la réception est refusée - différée² pour les motifs suivants :

les conditions d'usage et d'entretien de l'installation(s) ont été remises.

Garanties : les garanties découlant des articles 1792, 1792-2 et 1793 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal de réception et le règlement des travaux autorisent le client assigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à _____ le _____

En _____ exemplaires, dont un est remis à chacune des parties.

Signature de l'entreprise : _____

Signature du maître de l'ouvrage : _____

¹ Cocher les mentions utiles
² Si la réception est prononcée avec réserves, un état de ces dernières, figurant au verso, est dressé et précise le détail dans lequel les travaux qu'elle implique seront exécutés.
³ Rayez la mention inutile



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Lettre info ANC

chaque trimestre

- sujets débattus en COPIL
- Actualisation des listes
- Agenda



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



LOGO ENTREPRISE	FICHE AUTO-CONTROLE POUR FILTRE A SABLE DRAINE SUR CHANTIER	POINT CLIENT Nom, Prénom, Adresse...
<p>01-Type de filière classique [Dimension à vérifier selon étude]</p> <p><input type="checkbox"/> Fosse 3000 L <input type="checkbox"/> Fosse 4000 L <input type="checkbox"/> Fosse 5000 L <input type="checkbox"/> Fosse 6000 L <input type="checkbox"/> Fosse 7... L <input type="checkbox"/> Filtre 25 m² <input type="checkbox"/> Filtre 30 m² <input type="checkbox"/> Filtre 35 m² <input type="checkbox"/> Filtre 7... m²</p> <p>02-Travaux</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Chercher les sorties<input type="checkbox"/> Vérification des niveaux de sortie<input type="checkbox"/> Vérification des niveaux de rejet<input type="checkbox"/> Test d'eau<input type="checkbox"/> Comparaison à étude pour faisabilité<input type="checkbox"/> Pose fosse toutes eaux (selon étude : ancrage en présence de nappe)<input type="checkbox"/> Vérifier le niveau après pose<input type="checkbox"/> Raccordement entre maison et fosse<input type="checkbox"/> Mise en place de T de visite<input type="checkbox"/> Mise en place de la ventilation primaire (avant fosse)...emplacement en accord avec le client<input type="checkbox"/> Mise en place de la ventilation secondaire (après fosse)...emplacement en accord avec le client<input type="checkbox"/> Chasse à aigle si besoin selon étude<input type="checkbox"/> Terrassement filtre à sable<input type="checkbox"/> Vérifier altimétrie pour les épaisseurs de matériaux<input type="checkbox"/> Pose géo-membrane sur Géotextile sur les parois<input type="checkbox"/> Pose du regard collecteur<input type="checkbox"/> Pose des tuyaux de drainage (épandrain fente en bas)<input type="checkbox"/> Mise en place de graviers<input type="checkbox"/> Mise en place de la géo-grille<input type="checkbox"/> Mise en place du sable filtrant 70 cm<input type="checkbox"/> Mise en place des tuyaux de répartition (tuyaux pleins)<input type="checkbox"/> Mise en place des tuyaux d'épandage (épandrain fente en bas)<input type="checkbox"/> Mise en place du regard répartiteur<input type="checkbox"/> Mise en place du regard de boulage<input type="checkbox"/> Vérifier les niveaux<input type="checkbox"/> Mise en place du réseau évacuation vers rejet<input type="checkbox"/> Mise en place d'un poste de relevage<input type="checkbox"/> Attente contrôleur<input type="checkbox"/> Mise en place du géotextile avant remblaiement<input type="checkbox"/> Mise en eau de la fosse<input type="checkbox"/> Photo, plan de recollement, guide d'utilisation, doc technique et procès-verbal de réception de travaux à remettre au client<input type="checkbox"/> Regard de prélèvement<input type="checkbox"/> Nivellement et finition soignée		



La fiche auto-contrôle
mise en oeuvre
filtre à sable

RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Formation salariés (1j)

Fondamentaux réglementaires
et techniques sur l'ANC

Dans les territoires Démarche volontaire
3 journées organisées depuis 2020
(dates à caler sur demandes)



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Formation ANC chefs d'entreprises (2j)



Prochaines dates en Vendée et Doué LF

- 1^{er} et 2 mars 2023
- 6 et 7 mars 2023



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Formation vidangeurs (1j)



Fondamentaux réglementaires
et techniques
(date à caler novembre 2023)



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



NOUVEAU :
Formation chefs d'entreprises (2j)



Récupération Eaux de pluie
& Gestion intégrée des eaux à la parcelle
1^{er} et 2 décembre 2022 (12 p complet)

Prochaines dates en Vendée

7 et 8 mars 2023



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Actualités VIDANGEURS



Rappel / Engagement CHARTE ANC

SPANC :

- Exiger la fourniture d'un bordereau de suivi des matières de vidange notamment lors des réhabilitations d'installation



Entreprise de travaux :

- Réaliser des installations ANC conformes aux règles de l'art et respecter la réglementation en vigueur sur la gestion des matières de vidange et des déchets



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Actualités VIDANGEURS

Travail en 2022 (Solen HERCENT) en lien avec les renouvellements d'agrément qui a porté ses fruits



Nouvelles coordonnées pour adresser les bilans annuels

Bertrand CHIRON

Responsable de pôle

Service Eau et Nature/Pôle Littoral, Milieux Marins et Rejets

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée

19 rue Montesquieu

85021 LA ROCHE SUR YON Cedex

Tel : 02.51.44.33.27

bertrand.chiron@vendee.gouv.fr



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Actualités techniques et réglementaires

- Médias Filtrants
- Déchets (REP PMCB)
- Nouveaux agréments
- NOUVEAU Guide CSTB
- Divers autres : où en est-on ?



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Groupe de travail « Devenir des médias filtrants en fin de vie »



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Devenir des médias filtrants en fin de vie

13 ans d'existence depuis la validation des 1^{ère} filières agréées

Pourquoi ce groupe de travail : la garantie des médias filtrants arrive à échéance pour de nombreuses installations.

Quelles solutions pour ces installations ?



Quelles avancées par rapport à la rencontre départementale 2021 ?



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Rappel : Devenir des médias filtrants en fin de vie

1. Identifier tous les types de médias réglementaires à partir des guides d'utilisation des dispositifs agréés
 - Un tableau de compilation des informations des guides a été réalisé, mais reste incomplet. Il sera actualisé pour les produits les plus posés en Vendée.
2. Recenser les filières les plus posées sur la Vendée par territoire et si possible connaître le gisement à renouveler par an.
 - Enquêtes menées auprès des 20 SPANC de Vendée (10 réponses)
 - Evaluation du gisement 85 par extrapolation.



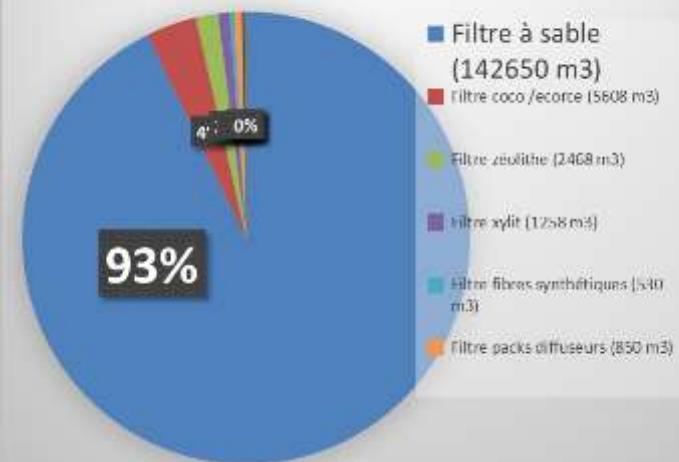
RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



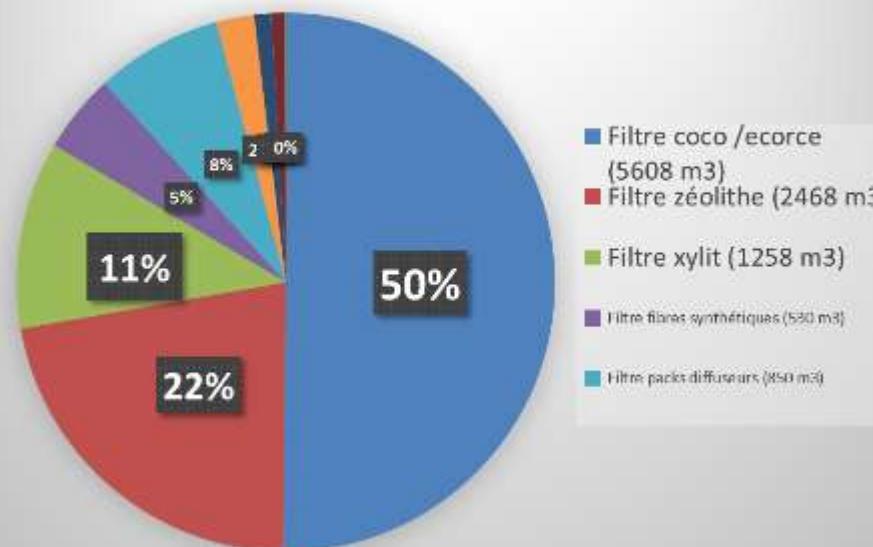
Devenir des médias filtrants en fin de vie : Les gisements



Gisement estimé en Vendée toutes filières (m³)



Gisement en Vendée filière agréées (m³)

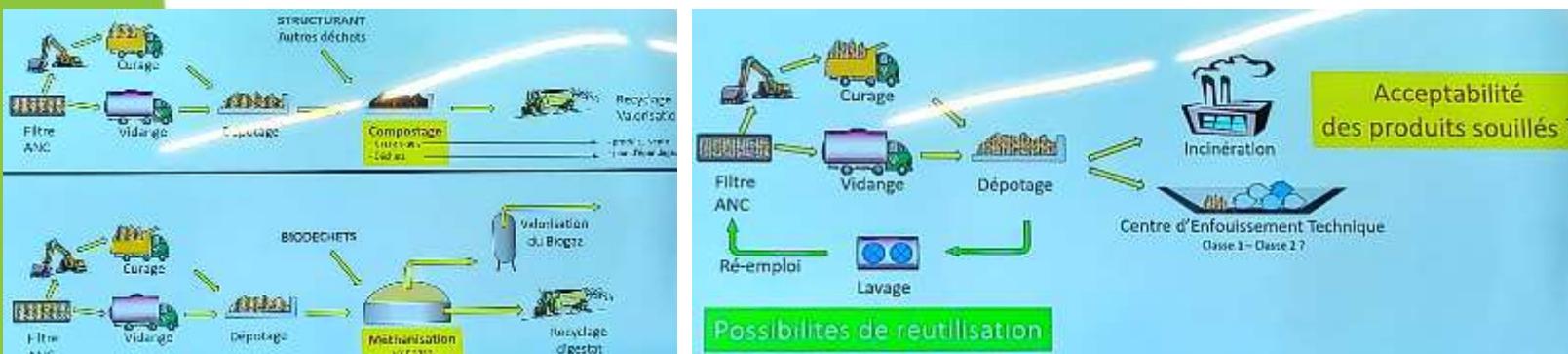


RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Devenir des médias filtrants en fin de vie

- **Les filières de retraitement possibles**
(extrait rencontre nationale DIJON 1 et 2 décembre 2021)



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Devenir des médias filtrants en fin de vie

3. Rencontrer les fabricants des filières les plus posées en Vendée pour compléter les informations des guides d'utilisation.

- Retour sur la rencontre avec Premier Tech Aqua (17/11/2022)
 - Informations générales
 - Au vu des retours de fonctionnement, la durée de vie du média **serait allongée à 15 ans** sans colmatage.
 - Le média filtrant (fibres de coco de chez premier tech aqua) a obtenu la **codification « boue de STEP »** ce qui permet de retraitier le média dans tous les centres de compostage autorisant les boues de STEP.



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Devenir des médias filtrants en fin de vie

3. Rencontrer les fabricants des filières les plus posées en Vendée pour compléter les informations des guides d'utilisation.

- **Renouvellement du média :**

1. Prestation complète comprenant : vidange, retraitement par compostage, remise à neuf d'un nouveau média avec **garantie de 10 ans** (coût estimé entre 2000 et **3000€**)
2. Vente d'un Kit média filtrant de remplacement (coût pas encore défini)
3. Réflexion sur la possibilité de fournir une prestation 1^{er} tech comprenant: extraction, suivi du compostage pour une **valorisation à la parcelle** (coût pas encore défini)



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Devenir des médias filtrants en fin de vie

4. Mettre à jour le tableau de compilation des guides d'utilisation

- Intégration des recherches et conclusions du groupe de travail national et transmission aux acteurs de la charte.

5. Objectif 2023 :

- **Production de 2 fiches de procédure gestion des médias en fin de vie :**
 - **Une sur le filtre à sable et le filtre à zéolite**
 - **Une sur le filtre coco et le filtre organique**
- **Discours identique sur toute la Vendée.**



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Gestion des déchets

La REP PMCB entre en vigueur au 1^{er} janvier 2023

REP : Responsabilité Elargie du Producteur

PMCB : Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment



Au 1^{er} janvier 2023 : **Eco-contribution** sur l'achat des produits pour financer le recyclage (sauf tolérance PME jusqu'au 1^{er} mai)

Eco contributions versées par les fabricants à l'un des 4 éco-organismes

ECO MINERO, VALOBAT, VALDELIA ou ECOMAISON



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Gestion des déchets

Les éco-organismes financent les solutions de recyclage :

- Points de maillage tous déchets (10 km en Vendée)
- Déchèteries publiques ou privées,
- Points de reprise
- Négoces (> 4000 m² espace vente & stockage)
- Collecte en entreprise
- Collecte sur chantier (> 50 m³ déchets)



⇒ Equipements et matériaux ANC concernés !

En savoir + : suivez les actus et réunions CNATP 19/01/23



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Agréments obtenus en 2022 :

Date	Produit concerné	Capacité de traitement	Fabriquant	Type de produit	Nature de l'agément
févr-22	Gamme ACTIFILTRE 185 et 185 avec kit pompe	5, 6, 8, 12 EH,	RIKUTEC	filtre compact	Modification agrément (modifs cuves - renforts) (attention : sol difficile si perméabilité < à 50 mm/h !!!!)
mars-22	EPARCO Filière plate écorces de pin	4, 5, 6, 7, 8, 10, 12 EH,	PREMIER TECH	filtre compact	Modification agrément (fosses plates de premier tech avec préfiltre)
août-22	Gamme MONOBLOC V3	4, 5, 6 EH	BIOROCK	filtre compact	Modification agrément - modification volumes de cuves



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



NOUVEAU : Guide technique du CSTB

- Cahier de l'ouvrage destiné à l'assainissement non collectif des immeubles d'habitation allant jusqu'à 20 pièces principales.



PREAMBULE DU GUIDE : Les retours terrain montrent que l'outil réglementaire (marquage CE et procédure d'agrément) mis en place en matière de cadrage des ouvrages d'assainissement non collectif (ANC) **doit être complété pour sécuriser ces constructions, notamment du point de vue de l'efficience épuratoire et de la pérennité structurelle de ces ouvrages.**

Cette sécurisation, qui vise la stabilité, la pérennité et l'usage, passe par le renforcement des exigences sur les ouvrages **dans le cadre volontaire** afin de limiter autant que possible des réhabilitations au motif que les installations deviennent défaillantes par mauvaises constructions ou mauvaises exploitations. A ce titre, la prise de conscience par le maître d'ouvrage apparaît comme l'une des clés de la réussite d'un bon assainissement. Ce Cahier de l'ouvrage a pour objectif de l'aider à concevoir, à mettre en oeuvre et à surveiller son ANC dans une logique de stabilité, de pérennité et d'usage raisonnable



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



- **Partie I : Modalités de conception d'ouvrages pérennes sous l'angle de la stabilité de leurs structures et de la robustesse dans leurs fonctionnements**

- Cette première partie du Cahier rappelle d'abord le contexte réglementaire dans lequel s'inscrivent les ouvrages d'ANC ainsi que les éléments techniques à prendre en compte dans leur conception.

Les points remarquables :

- Distance de 5 m entre cuves et fondations, zones inondables, dalle à dimensionner.
- Un cahier des charges pour les études de filières (estimations coûts sur 10, 25 et 50 ans, détail quantitatif, photos, reconnaissance 0,3 m sous cuves, dimensionnement infiltration avec référence sur circulaire de 1997 (?), justificatif de la filière retenue avec numéro d'agrément dans l'étude).



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



- Partie II : Méthode de détermination du niveau de maîtrise des techniques de construction à l'aide du classement PRI_M_E

- Cette deuxième partie du Cahier propose une méthodologie de détermination du niveau de maîtrise des techniques de construction à l'aide d'un classement intitulé PRI_M_E.
- L'objectif final est bien de permettre la livraison d'ouvrages avec des durées de vie en service de 50 ans pour les structures, de 25 ans pour les éléments structuraux démontables, une absence d'impropriété supérieure à 10 ans, et des conditions d'exploitations compatibles dans la logique « du bâtiment » (entretien raisonnable).



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



- La méthode d'aide au choix et de classement est décomposée en :

un critère « milieu » M subdivisé en sous critères (S : Efficacité sanitaire et C : adaptation climatique),

trois critères liés à la construction de l'ouvrage comprenant des dispositifs :

o P : pérennité structurelle,

o R : robustesse du fonctionnement,

o I : intensité technique des documents de mise en œuvre et d'exploitation.

de manière sérieuse aux critères précédents, une mention relative à la labélisation de l'entreprise de travaux : E. (selon annexe 5).

Ceci débouche sur un classement de l'installation par le code : PRI_M pouvant être indexé par la mention E.



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE

- Partie III : Trame type de cahier de l'ouvrage traduisant les rôles et obligations des acteurs depuis la conception jusqu'à la vente



Ce document a pour objectif d'aider le maître d'ouvrage à concevoir, à mettre en œuvre et à surveiller son ANC dans une logique de stabilité, de pérennité et d'usage raisonnable, logique sous-jacente à tout patrimoine immobilier. Il se décompose en 2 parties :

- La première concerne les obligations et devoirs des acteurs des ouvrages,
- La seconde donne la trame type du cahier de l'ouvrage.



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Autres, où en sommes nous ?

Réutilisation des Eaux Usées traitées en ANC (point réglementaire...)



Gestion des rejets des eaux piscine (lavage filtre et vidange)



ANC 20-200 en attente fiche O

DTU 64.1 : révision en cours



Arrêté prescriptions techniques



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



ATELIERS « Acteurs du territoire »

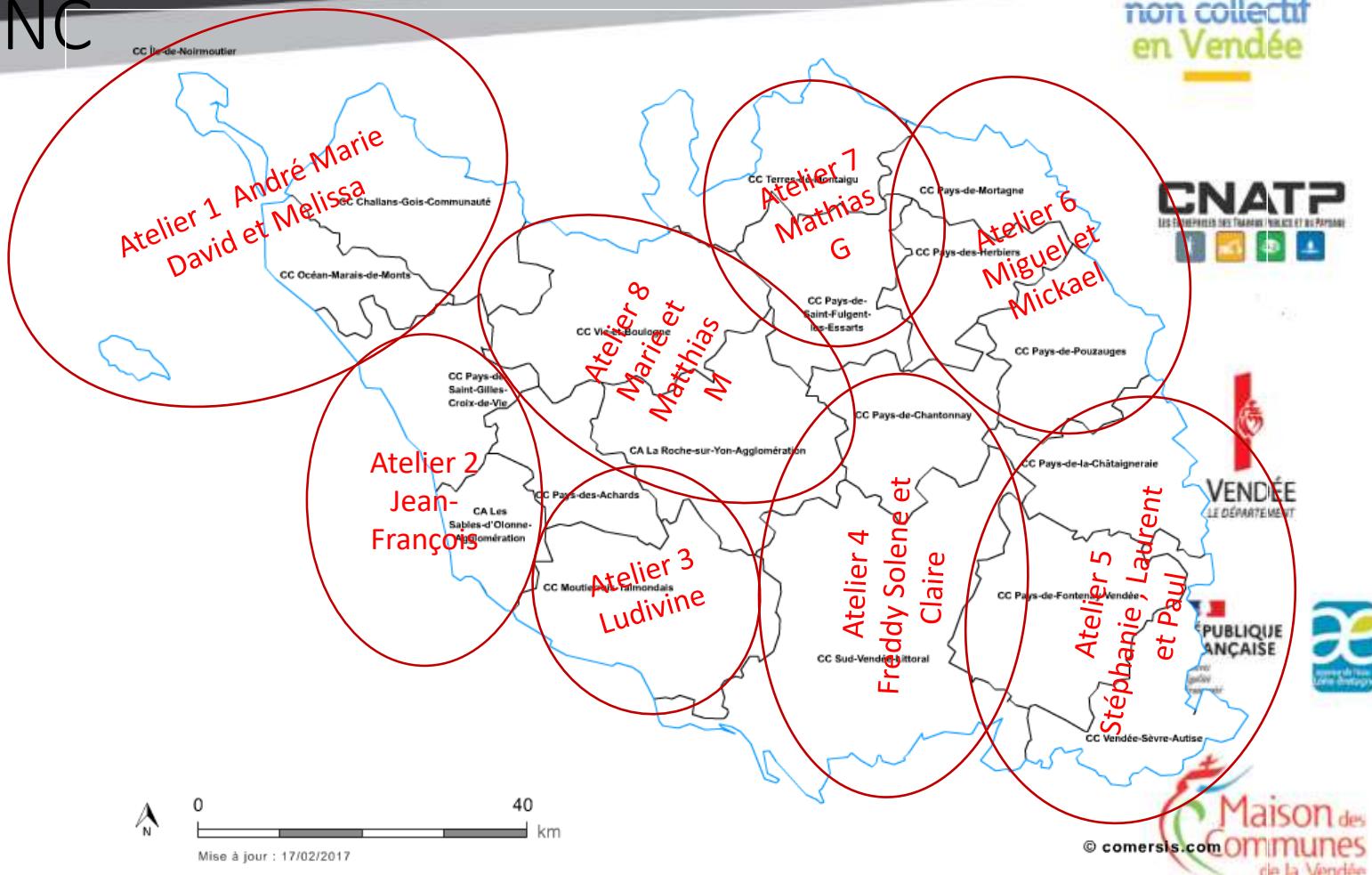
Temps d'échange entre professionnels d'un même territoire (SPANC, entreprises de travaux, BE et vidangeur) sur la communication, les attentes et les axes d'amélioration



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Ateliers ANC



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



LA CHAIZE LE VICOMTE

4 Freddy Solene et Claire
Sud Vendée Littoral
Pays de Chantonnay

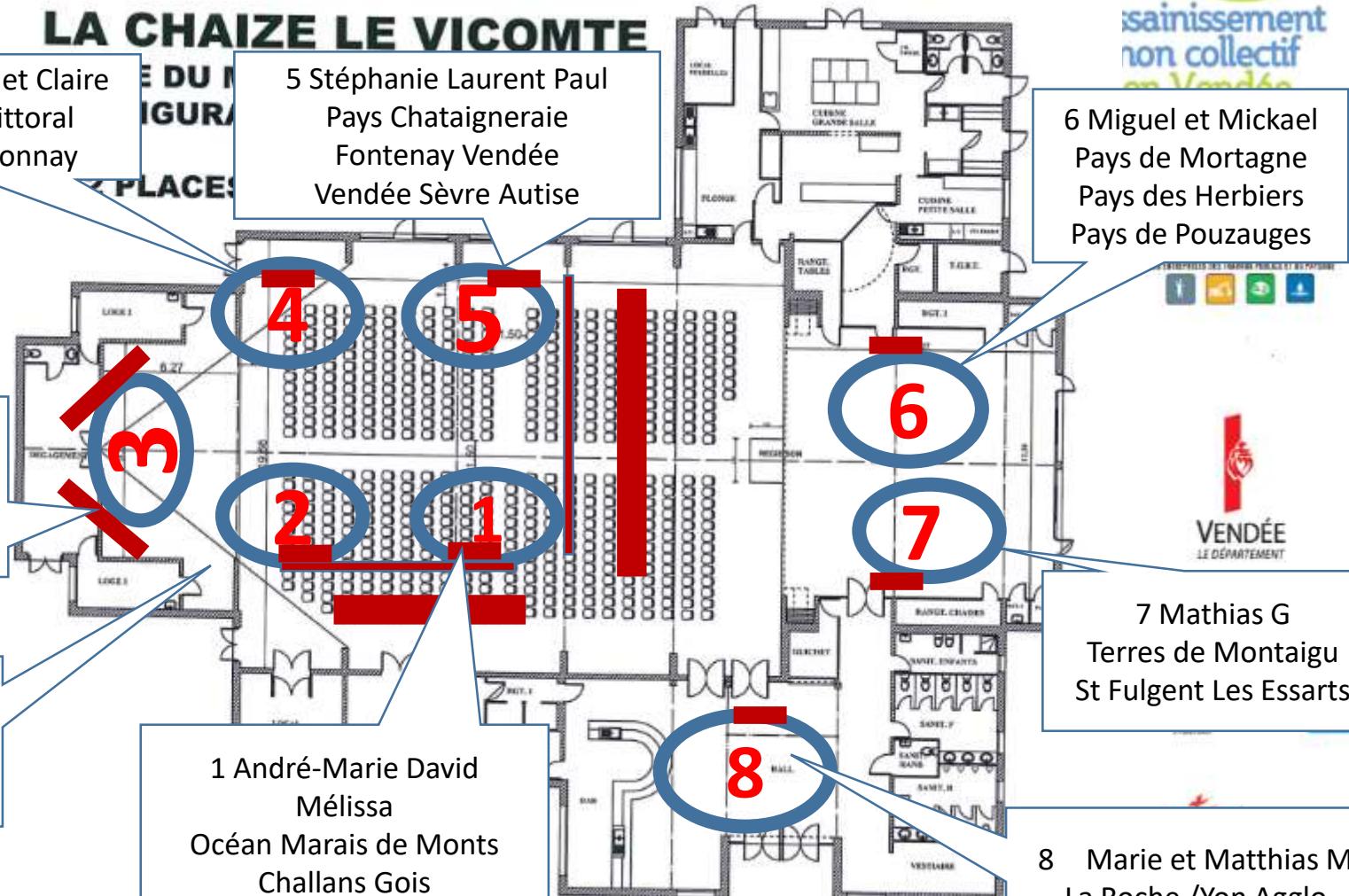
5 Stéphanie Laurent Paul
Pays Chataigneraie
Fontenay Vendée
Vendée Sèvre Autise

6 Miguel et Mickael
Pays de Mortagne
Pays des Herbiers
Pays de Pouzauges

3 Ludivine
Vendée Grand
Littoral
Pays des Achards

2 Jean-François
Les Sables
Agglomération
St Gilles

1 André-Marie David
Mélissa
Océan Marais de Monts
Challans Gois
Noirmoutier Ile Yeu



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



PHOTO de groupe de tous
les participants



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Assainissement
non collectif
en Vendée



PAUSE 10 min



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Restitution



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Assainissement
non collectif
en Vendée

Conclusion



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Merci



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE



Merci pour votre participation
Bon appétit !!!

N'oubliez pas SVP

- N'oubliez pas SVI

 - Compléter votre fiche satisfaction
 - De renseigner vos besoins en formation
 - Vos guides d'utilisation, dépliants charte

